

## Exposé pour la soutenance de thèse

À l'origine de cette thèse se trouve un vif intérêt pour les questions d'histoire de l'histoire, contracté dès mes premières années en faculté. Dans le cadre du DEUG dans lequel j'étais inscrit à Nanterre, un enseignement particulier était dédié à cette question. Gros lecteur d'ouvrages historiques, j'étais avide de devenir un praticien de cette discipline. Or, il me semblait que l'historiographie était la seule matière pour laquelle les enseignants nous mettaient en contact avec les sources. Dans les autres matières, les cours me semblaient, à tort ou à raison, être des versions à peine plus complexes de ce que proposait l'enseignement du second degré. Le document était situé dans un monde reclus, « les archives », auquel nous n'aurions accès qu'une fois inscrit en maîtrise. D'ici là, il fallait ronger son frein.

En historiographie, le document était accessible puisqu'il s'agissait, pensais-je naïvement, du texte de l'historien, lequel était disponible à la bibliothèque.

Je suivais donc, à Paris-X, entre autres, les cours de Chantal Grell et de Frédéric Mauro, mais je me rendais également à la Sorbonne dans les locaux de la IV<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études suivre en auditeur libre ceux de Jean-Michel Leniaud et de Bernard Guénéé. Je saisisais par ailleurs toutes les occasions pour traiter, à l'occasion de minis mémoires ou d'exposés, de sujets liés à l'historiographie.

Une fois en maîtrise, les thématiques des séminaires m'empêchaient de choisir un sujet directement lié à l'historiographie. Je contournais l'obstacle et, prenant prétexte de la tradition d'histoire de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle propre à l'université de Nanterre (illustrée par Jeanne Gaillard puis Florence Bourillon), je choisissais, sous la direction de Francis Demier et encouragé par Philippe Vigier, de traiter de la question du monument historique dans le Paris du XIX<sup>e</sup> siècle à travers l'exemple de la tour Saint-Jacques. Avec le recul, je dois constater que la partie de ce mémoire la plus digne d'intérêt est celle que j'avais consacrée à l'historien Nicolas-Michel Troche qui avait passé sa vie à faire l'histoire de son quartier à travers l'étude de ses monuments. En étudiant son œuvre, sa bibliothèque, tous les documents que j'avais pu trouver le concernant, notamment à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, j'entrevois la manière dont il fallait étudier l'histoire de l'histoire : en l'intégrant dans une histoire culturelle. Il fallait s'intéresser aux conditions de production de la connaissance historique ainsi qu'à la manière dont, à travers les livres en particulier, elle circule.

Cela entraînait nécessairement un constat : si une telle approche culturelle de l'historiographie avait été traitée de façon impressionnante pour la période médiévale par Bernard Guénéé, si la culture historique à l'époque moderne avait été l'objet des soins attentionnés de chercheurs comme Georges Huppert, Michel Tyvaert, Bernard Gresperrin, Henri Durantou, Chantal Grell et bien d'autres, la période de la première moitié du XIX<sup>e</sup> étaient singulièrement mise à l'écart, alors même qu'elle est communément considérée comme le moment de l'histoire par excellence. Même les grands noms apparaissant de façon récurrente dans les manuels, pour la plupart, n'avaient droit à aucune étude approfondie. Mis à part le cas de Michelet, dont la flamme est entretenue de génération en génération avec une sorte de vénération par les universitaires depuis Gabriel Monod, il n'y a guère que François Mignet qui, natif d'Aix-en-Provence, avait été sauvé des oubliettes par l'Aixoise d'adoption Yvonne Knibiehler. Mais, presque rien sur Barante historien ni sur Guizot historien pour ne citer qu'eux. Augustin Thierry lui-même a dû attendre 1996 pour avoir les honneurs d'une biographie digne de ce nom sous la plume d'Anne Denieul-Cormier. Certes, les écrits de ses grands historiens étaient à l'occasion décortiqués par des sémioticiens d'outre-atlantique munis des imposantes boîtes à outils de la *french theory*. Mais, sur eux personnellement, sur le contexte dans lequel leurs œuvres avaient été conçues et diffusées : on ne savait pas grand-chose.

Un coup d'œil sur la période suivante permettait de comprendre la raison de ce relatif oubli. Les débats intenses qui agitaient dans les années 1990 le milieu des historiens et celui des sociologues sur l'institutionnalisation de leurs disciplines au début du siècle, débats reproduisant à cent ans de distances des querelles de préséance entre sciences sociales et discipline historique, avaient amené à considérer que l'histoire n'existait en tant que discipline que depuis la fin du XIXe siècle. Empruntant à la sociologie des professions, l'Américain William Keylor, repris en chœur par tous les manuels d'historiographie, en donnait pour critères l'émergence d'un certain nombre de lieux institutionnels : l'école pratique des hautes études, des revues spécialisées, des chaires en Sorbonne, etc. Ceci posé, il était bien sûr difficile de soutenir qu'il n'y avait pas eu des historiens à des époques reculées. Des historiens, une histoire peut-être, mais comme branche de la littérature et non comme discipline savante. En tous les cas, ce qui était certain c'est que dans la période précédant immédiatement l'établissement de l'histoire comme discipline, il n'y avait pas d'histoire.

Dans ce cas qu'étaient donc les gens qui s'occupaient d'étudier le passé avant que cela ne constitue une discipline et même une « profession » ? Selon l'imagerie universitaire, ils étaient des « érudits locaux », membres de « sociétés savantes » ; ils étaient encore des « amateurs » – même s'il est un peu étrange de parler d'amateurisme sans que n'existe le professionnalisme.

Il fallait donc, a priori, étudier les sociétés savantes pour savoir ce qu'était l'histoire dans la première moitié du XIXe siècle. Cela tombait d'autant mieux qu'elles avaient connu leur essor dans cette même période, grâce, nous disait-on encore, à l'impulsion du ministre Guizot, lui-même historien, – on parle aussi communément, s'agissant du régime de Juillet du « gouvernement des historiens », sans préciser qui ils étaient à part Guizot.

Le temps du DEA étant venu, je m'attelais à voir d'un peu plus près ce qu'étaient ces sociétés savantes de la première moitié du XIXe siècle. Pour ce faire, je compulsais la *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France*, établie par Robert de Lasteyrie. Deux volumes particulièrement attirèrent mon attention : ceux traitant du département de la Seine. Tous les autres volumes étaient remplis de ses « sociétés savantes locales », dont les membres (car beaucoup existent encore) perpétuent le souvenir tandis que les historiens plus autorisés les traitent avec quelque condescendance, préférant y voir des lieux de « pouvoirs », de « notabilités », de « sociabilité » – toutes choses que ne sont pas les universités...

Dans, le département de la Seine, je m'attendais à trouver également des « sociétés savantes locales », ayant croisé un érudit local parisien à l'occasion de ma maîtrise. Je n'en trouvais pas car l'histoire locale ne s'est organisée à Paris qu'au moment de l'hausmannisation. À défaut, je m'attendais à ne trouver que des Institutions officielles ou semi-officielles : l'Institut, la Société de l'histoire de France, la Société des antiquaires de France, la Société asiatique étaient bien là, mais il y en avait d'autres qui ne relevaient pas de la « localité » et n'émanaient pas non plus du pouvoir central. Certaines ne traitaient qu'incidemment d'histoire, comme la Société française de statistique universelle ou la Société ethnologique du docteur Edwards. Mais deux autres sociétés attiraient l'attention. La Société Bibliophile-Historique, fondée en 1834, d'une part, regroupait des étudiants passionnés d'histoire dont certains allaient devenir des savants renommés : Henri Bordier, Félix Bourquelot, Adolphe Duchalais. D'autre part, l'Institut historique, également fondé en 1834, regroupait dans ces premières années environs 700 membres et ne semblait pas avoir les faveurs du « gouvernement des historiens ».

J'avais alors, pour des raisons pratiques, quitté l'université de Nanterre et m'étais inscrit à l'EHESS, ce qui s'est avéré particulièrement opportun pour mes projets, parce que Monsieur

François Hartog y animait depuis quelques années déjà un séminaire d'historiographie ancienne et moderne et, surtout parce qu'il voulut bien m'y accepter comme étudiant.

J'ai passé une année à tenter de synthétiser quelques données sur ces sociétés savantes, mais le carcan de la problématique que je m'étais choisi, centrée sur la notion d'« amateurisme » en histoire n'a pas permis d'aboutir à des conclusions solides, si ce n'est que ces sociétés constituaient, sous la monarchie de Juillet, des « noyaux de professionnalisme ». Grâce à la fréquentation du séminaire de François Hartog, je pus rencontrer des chercheurs brésiliens qui connaissaient très bien l'Institut historique, puisque de grands intellectuels de leur pays en avaient été membres et s'en étaient servi comme modèle pour créer, de retour chez eux, un Institut historique et géographique brésilien aujourd'hui vénérable. À dire vrai, ces deux associations, qui n'avaient jamais été étudiées, constituaient des morceaux bien trop gros pour être digérés le temps d'un DEA. Aussi fut-il convenu que, d'accord avec Monsieur François Hartog, une thèse serait nécessaire pour approfondir toute cette affaire.

Pour cela il fallait mettre la main sur la documentation relative aux animateurs et aux membres de ces deux sociétés, se familiariser avec leur production. Pour ce qui est de la documentation, outre les Archives nationales et quelques fonds départementaux, j'ai pu, après être parvenu à consulter la thèse de Jean Le Pottier (je n'ai pas eu cette chance avec toutes les thèses des Chartes qui auraient pu m'intéresser...), savoir où se trouvaient les papiers des deux principaux animateurs de la Société bibliophile-Historique, Félix Bourquelot (à Provins) et Henri Bordier, à Genève où son descendant Alain Dufour m'a permis de consulter, en plus de ce qui était à la bibliothèque universitaire, ce qu'il avait conservé en privé.

Mais il me fallait aussi, pour atteindre mon but, approfondir ma propre culture historique, car ces gens auxquels je m'intéressais de plus en plus travaillaient, eux, sur toute l'histoire qui leur était antérieure, principalement l'histoire de France. Ceci nécessitait un certain temps et même un certain mûrissement. Des circonstances professionnelles devaient singulièrement m'aider dans ce processus. En particulier, avoir été chargé par les éditions Atlas de la rédaction d'une dizaine de volumes de leur grande collection sur les rois de France m'a beaucoup apporté. Travailler à la rédaction de volumes d'une centaine de pages chacun sur les sujets tels que « les fils de Clovis », « Dagobert », « les Robertiens » ou encore « Henri III » m'a permis, sans devenir spécialiste de ces matières, de me familiariser avec des sujets qui faisaient le quotidien des érudits auxquels je m'intéressais et également d'évaluer au plus juste leurs manières de faire ou leurs conclusions aux regards des connaissances plus neuves dont nous pouvons disposer aujourd'hui.

Par ailleurs, la découverte fortuite que je fis de l'œuvre d'Amans-Alexis Monteil a contribué à élargir considérablement l'horizon de ma recherche. Un homme avait publié entre 1827 et 1844 une *Histoire des Français* dans laquelle ils n'étaient question ni de roi ni de bataille, il l'avait documenté avec des papiers qu'il avait trouvés lui-même chez des bouquinistes et auxquels il ne serait venu avant lui à personne la lubie de conférer le statut de source historique et cet homme tout aussi inconnu que... l'Institut historique.

L'historiographie de la première moitié du XIXe siècle prenait à mes yeux les proportions d'un continent inexploré. À côté de Monteil, historien de la société, je voyais aussi mieux se dessiner les contours de Félix Bourquelot, à la fois historien du suicide et pionnier de la monographie d'histoire économique. Une foule d'auteurs me semblaient innovants, il me semblait découvrir chaque jour de nouveaux angles d'approches, de nouveaux sujets oubliés. Surtout, j'étais étonné par l'inventivité des historiens de la première moitié du XIXe siècle, bien loin de l'image de l'érudite agrippé au clocher de son village. Bien loin aussi de l'école anciennement appelée « positiviste », venue ensuite porter la discipline sur les fonds baptismaux.

Je n'ai pas conservé le plan auquel j'étais arrivé au début des années 2000, mais il avait atteint de telles proportions que, lorsque je m'en entretins avec Philippe Joutard, celui-ci m'enjoignit instamment de renoncer aux deux tiers sous peine de ne jamais arriver à mes fins et de me concentrer sur ce qui ce qu'il y avait de vraiment neuf dans ce que j'avais glané : la société bibliophile historique, l'Institut Historique et Monteil. Ce conseil vigoureux a sans aucun doute sauvé la thèse.

Mon problème était dès lors, non de simplement exposer des aspects peu connus de l'historiographie française de la première moitié du XIXe siècle, mais d'essayer de comprendre pourquoi elle avait été aussi foisonnante et comment on pouvait la relier à l'historiographie de la fin du XIXe siècle d'apparence plus sèche et moins imaginative. Et enfin : pourquoi cet oubli, cette absence des manuels d'historiographie ?

Ceci devait m'amener à la question de l'histoire nationale, et plus exactement de l'« histoire véritablement nationale », puisque tel est le terme fréquemment revendiqué par les auteurs de cette époque. La fréquence de cette expression, ou d'autres comme « on a fait l'histoire des rois, mais on n'a pas fait l'histoire de France » attirait mon attention et me poussait à remonter jusqu'aux premières années de la Révolution française, c'est-à-dire quand de telles expressions commencèrent à être employées. Ces leitmotifs, relevant de la langue de bois politique, avaient de fait une implication épistémologique de poids : faire l'histoire de la nation, c'était faire l'histoire de toutes les couches de la société. Cela signifiait faire une nouvelle histoire impliquant, pour paraphraser un titre célèbre, de nouveaux objets (et donc de nouvelles sources), de nouvelles méthodes et de nouvelles approches. En cela, l'histoire nationale se distingue de l'histoire nationaliste qui se développera après la défaite de 1870, et qui cherchant à définir et à défendre une identité nationale, délaissera les champs de recherches ne servant pas exclusivement ce but.

Par ailleurs, il me semblait important aussi de montrer que l'histoire nationale était pluraliste. Elle s'exprime aussi bien par la voix de l'État (surtout sous la monarchie de Juillet) que par celles, divergentes, de Monteil, d'Arcisse de Caumont ou de l'Institut historique. L'étude de l'Institut historique, mais également l'examen des dossiers refusés par le Comité des Travaux historiques et scientifiques, mettent en relief les frictions entre l'État et certains pans du monde des historiens. Dès lors l'image d'un « gouvernement des historiens » imposant son rythme au monde savant s'en trouve quelque peu ternie.

À l'inverse, l'histoire nationaliste qui, parce que, justement nationaliste et parce que, aussi, « professionnelle », parviendra à rejeter dans les sphères délégitimantes du « régionalisme » ou de l'« amateurisme » les voix alternatives.

Le travail que je présente aujourd'hui incitera peut-être à poursuivre l'exploration du monde des historiens de l'époque romantique. En particulier, une prosopographie des auteurs ayant publié des livres d'histoire pendant cette période serait fort très utile. Elle permettrait de mieux connaître leur sociologie, mais aussi d'identifier des courants, ou des « écoles ». Ainsi j'ai pu me rendre compte au fil de la recherche, que Monteil n'était peut-être pas si isolé : par exemple la locution de « divers états » dans le para-texte d'un livre est un marqueur d'appartenance à ce qu'on pourrait appeler une « école Monteil ».

Il y aurait aussi quelques figures à observer d'un peu près car, elles incarnent chacune à leur façon, la place nouvelle que l'histoire a prise à cette époque dans notre culture et qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. Ces études permettraient de dessiner les contours d'un moment contemporain de l'histoire, amorcé au lendemain de la révolution et dans lequel (ou à la fin duquel) nous sommes aujourd'hui.

J'en livre quelques-unes à la réflexion en guise de conclusion.

Jean-Baptiste Capefigue (1801-1872), outre le fait d'être né à Marseille présente l'intérêt d'être le premier d'une longue lignée de « forçats de la petite histoire », dont l'œuvre est dédiée au grand public, et dont les derniers grands représentants ont peut-être été André Castelot et Alain Decaux.

Henri Wallon (1812-1904), élève de Guizot, signale la naissance de l'historien engagé dans la cité. Pionnier de l'histoire économique et sociale de l'Empire romain, et singulièrement de l'esclavage, il s'impliquera, en militant, dans la commission pour la réglementation du travail dans les possessions coloniales françaises en 1848 et se fera élire député en 1849 avec pour suppléant un ancien esclave.

Je pense en dernier lieu à la frontière entre histoire et littérature, qui s'est, à mon avis, fixée aussi dès cette époque. À cet égard, il conviendrait d'examiner d'un peu près l'œuvre d'Eugène Sue historien. Sue est en effet autant un historien de la marine extrêmement précis (pas « romantique » du tout) et l'auteur de fictions, fruits d'une imagination échevelée. Le fait que cet auteur étant allé aussi loin dans la recherche historique pure que dans la fiction soit un cas exceptionnel montre que, peut-être et contrairement à ce qu'on lit parfois, la frontière entre littérature et histoire était, dès l'époque romantique, bel et bien fixée.

Sur cette remarque fort peu consensuelle, j'en conviens, je vous remercie de votre écoute et remercie très vivement le jury de bien avoir voulu examiner mon travail.